



Demande d'autorisation exceptionnelle cantonale pour l'acquisition d'armes autres que des armes à feu interdites selon l'art. 5, al. 2, LArm (art. 5, al. 2, let. a, b et c, et 28b, al. 2, LArm)

Données personnelles

Nom: _____ Nom de célibataire: _____

Prénom(s): _____ Date de naissance: _____

Lieu(x) d'origine / Nationalité: _____ Canton: _____

Pour les ressortissants étrangers, livret pour étrangers: B _____ C _____ Autre: _____

Adresse: _____

NPA: _____ Localité: _____ Canton: _____

Téléphone: _____ Mobile: _____ Bureau: _____

Adresse e-mail: _____

Adresse(s) des deux dernières années: _____

Procédures pénales en cours

Une procédure pénale à votre encontre est-elle en cours? Oui Non

Si oui, pour quels motifs: _____

Motif de l'acquisition: _____

Désignation du type et de la catégorie d'arme

Merci de cocher le type / la catégorie d'arme adéquat

<input type="checkbox"/>	Couteau ou poignard selon l'art. 4, al. 1, let. c, LArm (art. 5, al. 2, let. a, LArm) CHF 20.00
<input type="checkbox"/>	Engin de frappe ou de jet selon l'art. 4, al. 1, let. d, LArm, à l'exception des matraques (art. 5, al. 2, let. b, LArm) CHF 50.00
<input type="checkbox"/>	Appareil à électrochocs selon l'art. 4, al. 1, let. e, LArm (art. 5, al. 2, let. c, LArm) CHF 50.00

Données détaillées si connues

Fabricant / Marque:	
Désignation du modèle:	
Numéro(s) de l'arme:	
Remarques:	

Conformément à l'art. 13i OArm, l'autorité cantonale compétente peut délivrer une seule autorisation exceptionnelle donnant droit à l'acquisition de plus d'une arme, si celles-ci sont acquises simultanément et auprès du même aliénateur.

Pièces à joindre à la présente demande:

- Extrait du casier judiciaire suisse établi dans les trois mois précédant le dépôt de la demande
- Copie du passeport ou de la carte d'identité en cours de validité
- Le cas échéant, attestation officielle au sens de l'art. 9c OArm
- En cas d'acquisition simultanée de plusieurs armes, la liste de ces armes

Je confirme avoir fourni des informations véridiques et:

- ne pas être protégé/e par une curatelle de portée générale ou un mandat pour cause d'inaptitude;
- ne pas souffrir d'une maladie telle qu'une dépendance aux stupéfiants, à l'alcool ou aux médicaments pouvant entraîner un risque élevé lors de la manipulation d'armes.

J'autorise les autorités compétentes à vérifier les informations fournies, notamment auprès de la police, des autorités pénales, des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte, des autorités d'assistance et des autorités administratives.

Lieu, date: _____

Signature: _____

À retourner dûment signé : Police neuchâteloise, bureau des armes, rue des Poudrières 14, 2002 Neuchâtel.